

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

	Mode d'hospitalisation	
	Hospitalisation Complète - 18 ans (y compris AFT)	Hospitalisation Partielle - 18 ans (jour / nuit)
Tarifs au 01 janvier 2026	970,87 €	863,36 €
Sécurité sociale ou CSS (1)	776,70 €	690,69 €
Forfait journalier	15 € du 01/01 au 28/02 17 € du 01/03 au 31/12	-
Ticket modérateur ou 20%	194,17 €	172,67 €
Assuré à 100% (2)		
Montant à payer par jour	15 € du 01/01 au 28/02 17 € du 01/03 au 31/12	0 €
Assuré à 80% (3) - À payer par jour		
Les 30 premiers jours consécutifs	194,17 €	172,67 €
À compter du 31 ^e jour	15 € du 01/01 au 28/02 17 € du 01/03 au 31/12	0 €

(1) Vous êtes pris en charge à 80% au titre de votre affiliation à la **Sécurité Sociale** ou au titre de la **Complémentaire Santé Solidaire**. Assurez-vous de la mise à jour de vos informations Carte Vitale ou de votre affiliation effective (Sécurité Sociale ou C.S.S)

(2) Vous êtes pris en charge à 100 % au titre de votre affiliation à la Sécurité Sociale et le médecin a validé votre prise en charge à 100 % au titre de la pathologie à l'origine de votre hospitalisation dans notre établissement, seul le montant du **Forfait journalier** reste à **votre charge**, à la charge de votre **Mutuelle** complémentaire ou **C.S.S** complémentaire

(3) Différents cas

(3.1) Vous disposez d'une mutuelle Complémentaire (**valide à la date des soins**), la prise en charge du Ticket modérateur et du Forfait Journalier sera assurée selon les termes de votre contrat (**Attention !** Prise en charge limitée dans le temps)

(3.2) Vous bénéficiez de la C.S.S Complémentaire (**valide à la date des soins**), la **prise en charge sera totale**

(3.3) Vous ne disposez d'aucune couverture complémentaire, l'intégralité des sommes dues vous seront facturées.

Pour toute information complémentaire contactez le SERVICE FACTURATION HOSPITALISATION :

03 59 09 03 85 - 03 59 09 03 86 - 03 59 09 03 87 - 03 59 09 03 88